

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 2313

présenté par  
Mme Bergé

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de ressources naturelles »

les mots :

« d'eau et d'autres ressources naturelles ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'eau fait partie des ressources naturelles dont il est important de mesurer la consommation nécessaire pour la fabrication d'un produit. Le présent amendement vise à souligner l'importance de l'enjeu que représente la consommation de cette ressource pour mesurer les impacts d'un bien sur l'environnement.